

LIGUE RÉGIONALE DE TIR DE PROVENCE

Bouches-du-Rhône (13) – Vaucluse (84) – Alpes de Haute Provence (04) – Hautes Alpes (05)

Marseille le, 19 Mars 2024

Informations sur la situation du stand de Tir des Trois Lucs

Depuis Mai 2023, un collectif de riverains s'est mis en place dans le quartier pour se plaindre des nuisances générées par l'activité du Stand de Tir des Trois Lucs.

Nous avons reçu ce collectif sur le site en date du 15 Juin 2023, pour les entendre et leur faire part de nos intentions.

Conscients de ces nuisances sonores, nous avons depuis le 21 Mai 2021 informé Monsieur Sébastien JIBRAYEL, Adjoint au Maire, Délégué aux Sports, de notre intention de faire effectuer des travaux d'insonorisation sur les installations, et lui avons demandé en qualité de propriétaire, de bien vouloir nous fixer un rendez-vous afin de lui exposer ce projet et discuter des modalités de notre Convention d'Occupation.

Nous sommes depuis lors toujours en attente de ce rendez-vous, malgré des emails répétés et plusieurs recommandés A.R aux Services des Sports ainsi qu'à Monsieur le Maire.

Outre les nuisances sonores, le collectif a par la suite également porté plainte à plusieurs reprises pour mise en danger de la vie d'autrui, suite à divers projectiles que des riverains auraient ramassés dans leur propriété.

Nous avons été réunis avec celui-ci devant un Conciliateur de Justice en Mairie des 11^{ème} et 12^{ème} arrondissement en date du 06 Décembre 2023, dont l'issue de la réunion a abouti à un constat de non accord entre les deux parties.

A ce jour, harcelés de part et d'autre par le « Le collectif des riverains des Trois Lucs », les articles de presses, les journalistes, nous avons refusé à ces derniers l'accès sur nos installations, afin de rester en retrait pour ne pas continuer à alimenter la polémique autour de ce sujet et demeurons toujours en attente d'une rencontre avec le propriétaire.